

MODELE DE PUBLICITE

Rubriques obligatoires et autres rubriques utiles

1 – Nom et adresse de l'organisme acheteur :

MINDEF/SGA/DCSID/ESID Metz

Unité de soutien de l'infrastructure de la défense (USID) de Châlons-en-Champagne

Adresse : 3, rue de la Charrière – CS 30353 – 51022 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex

Correspondant administratif : Mme POTIER – 03.26.22.29.06

Correspondant technique : ADC MORIN - Tél : 03.25.47.22.77

Télécopie : 03.25.47.22.74

Profil d'acheteur : www.marches-publics.gouv.fr

2 - Objet du marché :

MAILLY LE CAMP (10) – Immeuble n° 100 216 007 V – CENTAC

Création d'une ferme au lieu-dit « LE FINET »

3 – Critères d'attribution de l'offre :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés suivants :

- Prix : 80 points
- Valeur technique : 20 points

L'offre ayant obtenu le plus de points sera déclarée offre économiquement la plus avantageuse.

A égalité de points, le critère prix sera privilégié.

Le marché sera attribué à un opérateur économique unique ou à un groupement solidaire d'opérateurs économiques.

Les variantes ne sont pas autorisées.

4 – Délai d'exécution

Le délai d'exécution du marché est de 4 mois, comprenant :

- une période de préparation de 1 mois qui débutera par ordre de service ;
- un délai d'exécution des travaux de 3 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

5 – Procédure de passation : Marché passé selon la procédure adaptée (en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du code de la commande publique).

6 – Obtention du dossier :

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur mentionné ci-dessus.

Il peut également être envoyé gratuitement sur demande par télécopie ou délivré sur place (voir toutes les coordonnées en point 1).

7 – Date limite de réception des offres : Mercredi 28 avril 2021 à 11 h 30

En application des dispositions prévues aux articles R.2132-7 et R.2132-13 du Code de la commande publique, dans le cadre de cette consultation, les documents requis des candidats (documents relatifs à la candidature et à l'offre) doivent être transmis uniquement par voie électronique.

8 – Date d'envoi à l'organe de publication :